

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Pourquoi et comment se syndiquer au SNUipp-FSU65 ?

- Le SNUipp.FSU des Hautes-Pyrénées - se syndiquer au SNUipp.FSU -



Date de mise en ligne : mardi 17 septembre 2019

Date de parution : 3 septembre 2017

Description :

Adhésion en ligne par CB en plusieurs fois (jusqu'à 4 fois).

Pour adhérer en ligne au Snuipp-Fsu 65 :
<https://adherer.snuipp.fr/65>



adhésion en ligne

SYNDICALISATION 2019-2020

Au SNUipp-FSU, nous travaillons à la construction d'un syndicalisme différent, qui bouge avec la société.

Un syndicalisme de terrain, ouvert, qui fonde son activité sur la participation du plus grand nombre.

Un syndicalisme qui a fait de la transformation de l'école l'une de ses priorités.

Nous pensons que l'école publique est un des socles fondateurs d'une société démocratique, et qu'elle s'améliore chaque fois que les conditions de travail des personnels s'améliorent.

C'est pourquoi nous sommes profondément attachés à des principes qui peuvent assurer l'égalité de toutes et tous.

Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous !

Premier acte militant ? Vous souhaitez vous syndiquer, ou consulter les tarifs, les modalités du paiement fractionné ou des informations sur la déduction fiscale de la cotisation ?

En pdf joints vous trouverez les documents nécessaires pour vous syndiquer au SNUipp-FSU :



document 1 : le bulletin d'adhésion et la grille des cotisations.

- ▶ document 2 : une brochure sur la syndicalisation au SNUipp-FSU (témoignages, etc…).

vous trouverez une enveloppe T (pas besoin d'affranchir) insérée avec le matériel de syndicalisation, dans le premier bulletin départemental qui vous parviendra dans votre école d'ici la fin du mois de septembre.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Rappel : 66% du montant de la cotisation sont déductibles de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt) !